

L'IRW - CGSP - Culture est particulièrement inquiète quant à la stabilité de l'emploi au sein des grandes structures culturelles de Wallonie (OPRL, ORW de Liège, PBA de Charleroi, Théâtre de Namur, Théâtre le Manège de Mons, les Centres culturels de Wallonie...).

En effet, la mesure de limiter à 200 spectateurs assis pour tous les spectacles en vigueur depuis le 6 décembre 2021 étrangle littéralement une grande part de l'activité culturelle du pays et ce, quelle que soit la grandeur de la salle, quels que soient les systèmes de renouvellement d'air, quelles que soient les mesures de port de masque, de respect de distanciation sociale, de lavement des mains des spectateurs, de contrôle du CST et même si des études scientifiques ont démontré que les principaux foyers de contamination ne se situent pas dans les lieux de culture de grande capacité.

Cette mesure politique arbitraire met en grande difficulté les salles de spectacle et de concert de grande taille et impacte directement la majorité des travailleuses et travailleurs de ce secteur déjà extrêmement fragilisé depuis le début de la crise (spectacles annulés dont les artistes et techniciens ne sont pas indemnisés, mise en chômage temporaire pour une période indéterminée pour d'autres artistes et techniciens engagés sous CDI, ...)

La crise perdure, mais elle évolue ! Il est donc indispensable, voire vital, que les mesures de politique sanitaire évoluent également vers un assouplissement raisonné, si nous ne voulons pas assister à un tsunami social parmi les travailleuses et travailleurs du secteur culturel, mais également à une déstructuration meurtrière de l'ensemble de la société, tant sur le plan social que psychologique.

Il est inutile de rappeler ici que les décisions prises par nos responsables politiques mettent l'Etat en difficulté vis-à-vis du non-respect flagrant de l'article 27 de la déclaration universelle des droits humains et des articles 23 et 26 de la Constitution belge, concernant le fait de rendre pleinement accessibles les lieux de culture à chacun dans des conditions suffisantes et adaptées de sécurité sanitaire.

Nous demandons donc aux responsables politiques d'adapter le futur baromètre des mesures sanitaires, en tenant compte de la situation particulière de chacune des salles de spectacle et de concert ayant une capacité de plus de 200 places, en s'appuyant sur des critères sanitaires objectifs tels que la taille, la capacité de renouvellement de l'air, l'accueil et la circulation du public.

Depuis le début de la crise, les responsables politiques n'ont eu de cesse de demander aux artistes de se « réinventer »... Ce même conseil peut maintenant être adressé au monde politique, afin de permettre la reprise pleine et entière des activités artistiques et culturelles le plus rapidement possible.

Maximilien HERRY pour l'IRW-CGSP-Culture